
Communiqué de presse

Schneider Electric finalise les modalités de la nouvelle organisation de sa gouvernance, proposée à l'adoption de la prochaine Assemblée Générale

Rueil-Malmaison (France), le 22 février 2013 - Le Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 20 février 2013 a finalisé les modalités de la nouvelle organisation de la gouvernance, annoncée le 18 décembre 2012 et qui sera proposée à l'adoption de l'Assemblée Générale du 25 avril 2013. Il proposera en effet d'adopter la forme de société anonyme à conseil d'administration. Les fonctions de président et de directeur général seront alors confiées à M. Jean-Pascal Tricoire. Cette initiative de M. Henri LACHMANN est l'aboutissement de plus de deux ans de travaux, menés tant au sein du conseil que de son comité de Rémunérations, de Nomination et de Ressources humaines.

Le Conseil de Surveillance s'est attaché à définir des contrôles forts destinés à garantir la bonne information et le bon fonctionnement du futur conseil d'administration, afin de permettre à ce dernier d'être en mesure d'assurer pleinement sa responsabilité de contrôle de la direction générale du Groupe.

Ces contrôles s'articulent sur un conseil d'administration composé d'une très forte majorité d'administrateurs indépendants, la nomination - en application des statuts - d'un vice-président administrateur référent, l'adoption d'un règlement intérieur du conseil, qui sera rendu public, prévoyant des sessions exécutives à chaque réunion de conseil, l'institution de quatre comités, et une limitation des pouvoirs du président directeur général.

Il sera proposé à l'assemblée générale de nommer administrateurs l'ensemble des membres du conseil de surveillance actuel pour la durée restant à courir de leur mandat, ainsi que M. Jean-Pascal Tricoire. Si l'assemblée générale approuve ces nominations, le conseil d'administration sera composé à 80% d'administrateurs indépendants et ne comprendra qu'un seul administrateur exécutif M. Jean-Pascal Tricoire.

Le conseil nommera un vice-président administrateur référent dont le rôle et les missions seront définis dans le règlement intérieur du conseil d'administration. Ainsi, le vice-président :

- sera tenu informé des événements majeurs de la vie du Groupe dans le cadre des contacts et réunions qu'il aura avec le président directeur général et les principaux managers du Groupe,
- préparera avec le président l'ordre du jour des réunions du conseil,
- sera un point d'entrée pour les actionnaires, dont il fera remonter au conseil les préoccupations sur la gouvernance,
- présidera les sessions exécutives,
- présidera le Comité de Gouvernance qui aura notamment en charge de conduire les évaluations du conseil.

M. Henri Lachmann assumera cette responsabilité jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur en 2014, avec pour mission d'assurer une bonne transition dans ce changement de gouvernance et de mettre en place le vice-président administrateur référent indépendant qui lui succèdera.

Communication financière :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0) 1 41 29 83 29
Fax : +33 (0) 1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet Montégon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 88 14

Contact presse :
DGM

Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46

Communiqué de presse

Afin de prévenir tout risque de dysfonctionnement du conseil, il sera prévu à l'ordre du jour de chaque réunion du conseil d'administration, la tenue d'une session exécutive. Il appartiendra au vice-président, à son initiative ou à la demande de tout administrateur, d'en décider la tenue et de rendre compte de ses conclusions au président directeur général.

Pour renforcer le rôle et l'implication du conseil d'administration dans la supervision du Groupe, il sera institué quatre comités :

- le Comité de Gouvernance, présidé par le vice-président administrateur référent
- le Comité d'Audit, qui sera présidé par Gérard de la Martinière
- le Comité Ressources humaines & Responsabilité sociale, qui sera présidé par Serge Weinberg
- le Comité Stratégie, qui sera présidé par Xavier Fontanet

Le choix qui sera fait par le conseil d'administration d'unifier les fonctions de président et de directeur général est totalement réversible. Chaque année le conseil d'administration délibèrera de ce choix.

L'avis de réunion sera publié au balo début mars. Le projet de règlement intérieur du conseil d'administration sera rendu public à cette date.

Le Conseil de Surveillance a également rendu hommage à M. Jeong Kim, qui a démissionné de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de Schneider Electric SA, suite à sa nomination comme Ministre de l'Innovation d'Avenir et des Sciences de la Corée du Sud.

A propos de Schneider Electric

Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le Groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux des Régies et Infrastructures, Industries et Constructeurs de machines, des Bâtiments non-résidentiels, des Centres de données et Réseaux ainsi que du Résidentiel. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable, efficace, productive et propre, ses plus de 140 000 collaborateurs ont réalisé 24 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2012 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie. www.schneider-electric.com

Communication financière :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0) 1 41 29 83 29
Fax : +33 (0) 1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet Montégon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 88 14

Contact presse :
DGM

Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46